

Le 4 décembre 2014 à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 26 novembre 2014, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO

**Présents :**

• **ARCINS** : M. GANELON, M. PARABIS • **ARSAC** : Mme DUCOURTIOUX, M. HAUTIER, Mme HENRIEY • **CANTENAC** : Mme OUVRARD, M. BRUNO, M. DEGAS • **CUSSAC** : M. FEDIEU • **LABARDE** : M. FONMARTY, M. PILONORD • **LAMARQUE** : M. SAINT MARTIN, Mme GUYON • **LUDON MEDOC** : M. SIMIAN, Mme SABACA, M. HEBRARD • **MACAU** : Mme COLMONT-DIGNEAU, M. LALANNE, Mme SAVIN de LARCLAUZE • **MARGAUX** : M. BERNIARD, M. SICHEL • **LE PIAN MEDOC** : M. MAU, Mme GARNIER, M. PAGNAC, Mme BENTEJAC, M. VELLA, Mme JEGOU • **SOUSSANS** : M. DEMILLY, Mme MAURIN

**Conseillers en exercice** : 39

**Présents** : 30

**Votants** : 35

**Secrétaire de séance** :  
M. DEGAS

**Absents excusés :**

Mme SEGUIN, M. MARTIN, Mme VALLIER pouvoir à Mme SABACA, M. FORTER pouvoir à M. SIMIAN, M. DELHOMME pouvoir à M DUBO, Mme SCHYLER-SCHRODER pouvoir à M. BERNIARD, M. DECAUDIN pouvoir à Mme JEGOU, M. SAUVAGE, M. CHARRON.

## Administration Générale

### 2014-0412-101 Procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 septembre 2014 – Adoption

**Adoption à l'unanimité**

### 2014-0412-102 Rapport d'activité 2013 du Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage - Porter à connaissance

**Adoption à l'unanimité**

### 2014-0412-103 Collège d'Arsac - Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration

L'effectif du collège d'Arsac dépassant les 600 élèves, un représentant élu doit être désigné pour siéger à son Conseil d'Administration. Il est proposé au Conseil Communautaire de désigner un élu communautaire pour y siéger.

**Adoption à l'unanimité**

### 2014-0412-104 Création et composition des groupes de travail – Modification

Considérant que Monsieur GUICHOUX, afin de pouvoir assurer pleinement sa représentation au Conseil départemental des déchets, doit pouvoir rendre compte au GT environnement, Il est proposé d'échanger les désignations de Messieurs GUICHOUX et FEDIEU au sein du GT environnement, Monsieur GUICHOUX devenant titulaire et Monsieur FEDIEU devenant suppléant.

**Adoption à l'unanimité**

## Urbanisme/Développement économique/Equipement touristique

### 2014-0412-105 Terrain à vocation économique à LAMARQUE – Vente d'une parcelle – Décision

Dans le cadre de la création d'un pôle médical, la Communauté de Communes est sollicitée par des professions du secteur médical afin de céder une partie de la parcelle cadastrée B124 située au carrefour du Cartillon à Lamarque. Il s'agit de la cession d'une parcelle de 3500 m2 environ au prix de 45 euros TTC.

**Adoption à l'unanimité**

### 2014-0412-106 Vente d'une parcelle située sur la zone d'activités de Chagneau à la société Travaux Location Forage - Précision

Dans le cadre de la formalisation de l'acte de vente, les nouveaux notaires en charge du dossier demandent à ce que les n° de parcelles apparaissent dans la délibération.

**Adoption à l'unanimité**

## **Finances/Évaluation des charges/Nouveaux transferts/CAO/Ressources Humaines**

---

### **2014-0412-107 Budget Principal - Décision modificative n°3 – Approbation**

Afin de tenir compte des derniers ajustements budgétaires de l'année, il est nécessaire de faire une régularisation de certains articles.

**Adoption à l'unanimité**

### **2014-0412-108 Renégociation d'emprunts communautaires – Adoption d'un cadre d'intervention**

Considérant l'importance qui s'attache à l'obtention d'une réduction des frais financiers que supporte la Communauté de Communes aux titre des emprunts qu'elle contracte ou qu'elle a contractée pour le financement de ses investissements, Considérant que sont désormais accessibles aux collectivités territoriales des techniques financières permettant de réaliser ces objectifs, Considérant que, du fait de la rapidité des évolutions constatées sur les marchés financiers, il est souhaitable de pouvoir mettre en œuvre ces techniques afin d'en retirer l'efficacité maximale, Il est proposé d'adopter un cadre d'intervention fixant les modalités de renégociation des emprunts communautaires.

**Adoption à l'unanimité**

### **2014-0412-109 Constitution d'un groupement de commandes de maîtrise d'œuvre pour le petit et le gros entretien de voiries communales et intercommunales sur le territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire**

Vu la nécessité de faciliter la gestion du marché de maîtrise d'œuvre pour le petit et le gros entretien de voiries communales et intercommunales, de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la Communauté de Communes et les communes souhaitent passer un groupement de commandes en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

**Adoption à l'unanimité**

### **2014-0412-110 Attribution des indemnités de conseil et d'aide à la confection des documents budgétaires à Monsieur le Receveur Communautaire**

Il est proposé d'allouer au Percepteur de Pauillac, pour la période de sa gestion, l'indemnité de conseil au taux plein.

**Adoption à l'unanimité**

### **2014-0412-111 Adhésion au service de remplacement et de renfort du Centre de Gestion de la Gironde – Autorisation de signer la convention**

Le Centre de Gestion de la Gironde met à disposition des collectivités un service permettant le remplacement des agents momentanément indisponibles ou pour assurer des missions temporaires de renfort des services. Il vous est proposé d'adhérer au service du remplacement du centre de gestion et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention et les documents s'y rapportant.

**Adoption à l'unanimité**

### **2014-0412-112 Contrats de mise à disposition de personnel – SOS EMPLOI-MEDOC - Autorisation de signer**

Afin de répondre rapidement aux besoins liés à l'encadrement des enfants dans le cadre des temps d'accueil périscolaire, ou de pallier à des remplacements, il vous est proposé de faire appel à l'Association SOS EMPLOI-MEDOC. Cette Association travaille en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde, Pôle Emploi, la Mission Locale du Médoc et la Direccte Aquitaine. Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats du personnel mis à disposition par l'association SOS EMPLOI-MEDOC.

**Adoption à l'unanimité**

### **2014-0412-113 Demande de temps partiel de droit pour donner des soins à un enfant handicapé**

Par courrier en date du 15 octobre 2014, un agent a sollicité Monsieur le Président pour bénéficier d'une modification de son activité à temps partiel (50%), pour une durée de 6 mois à compter du 1er janvier 2015 afin de donner des soins à son enfant handicapé. Il vous est proposé de donner un avis favorable à la demande de l'intéressée.

**Adoption à l'unanimité**

## **Aménagement du territoire/Patrimoine**

---

### **2014-0412-114 Adhésion au groupement de commande GAZ du SDEEG**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Afin de faciliter les démarches liées aux opérations de mise en concurrence et de maîtrise de consommation d'énergie, le SDEEG propose à la Communauté de Communes d'adhérer à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, créé en collaboration avec les Syndicats d'Énergie Aquitains.

**Adoption à l'unanimité**

## **Petite Enfance/Jeunesse**

---

### **2014-0412-115 Participation de la Communauté de Communes aux frais de gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**

Afin de définir les modalités d'évaluation des frais de gestion des ALSH, il est proposé un cout moyen de fonctionnement qui sera rapporté au nombre moyen d'enfants ayant fréquenté chaque centre.

**Adoption à l'unanimité**

### **2014-0412-116 Signature d'un avenant concernant la facturation des goûters des APS des communes de Ludon Médoc et de Cussac Fort Médoc**

Afin de rendre plus d'équité entre les communes de la cdc, il est proposé pour 2015, que les communes reprennent à leur charge les goûters. Deux communes sont concernées : Cussac et Ludon.

**Adoption à l'unanimité**